Cours privés, du secteur associatif et d'éducation permanente

Enseignement privé

Vous pouvez suivre des formations dans des domaines variés dans des écoles privées. Pour certaines professions ou pour certaines spécialisations il n'y a parfois pas d'autre choix (ex : pilote de ligne, majordome...).
Ces écoles sont libres de fixer les conditions d'accès à leur enseignement. Elles sont payantes et parfois très onéreuses (l'école est libre d'accorder ou non une réduction aux chercheurs d'emploi par exemple).
Elles peuvent délivrer des diplômes mais ceux-ci ne sont pas reconnus par un réseau d'enseignement et n'ont donc pas de valeur officielle.

Secteur associatif et éducation permanente

Vous pouvez vous y former avec ou sans objectif professionnel immédiat.

Vous y trouverez des formations organisées par des associations (asbl) relatives à l'animation (ex : animateur de centre de vacances), des stages de développement personnel, des cours de langues, de bureautique etc.

Les cours et les stages sont dispensés en journée ou en soirée, leur durée est variable.
En général, il n'y a pas de certification.

Les activités proposées par les associations sont payantes. Les organisateurs sont libres d'accorder, ou non, des réductions pour certains publics.

Certaines formations sont reconnues comme activités d'**éducation permanente** par la Fédération Wallonie-Bruxelles (décret de 2003). Une organisation d'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes : une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Envie d'en savoir plus ? Consultez le site du service de l'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'offre de formation associative et privée est vaste, vous en trouverez une partie seulement dans ce catalogue. N'hésitez pas à faire d'autres recherches par ailleurs !

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation